

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUIN 2012**

Délibération
n° 2012.06.113

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
station d'épuration de
Fléac (AP n° 1 -
budget
assainissement**

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Christophe CHOPINET à Maurice HARDY, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Alain PIAUD à Jean-Pierre GRAND, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Anissa EL MESSOUDI, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Patrick BOUTON

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012**DELIBERATION
N° 2012.06.113**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
STATION D'EPURATION DE FLEAC (AP N° 1 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Par délibération n° 447 du 20 décembre 2007, modifiée par la délibération n° 213 du 3 novembre 2011, le conseil communautaire a créé l'autorisation de programme pour la station d'épuration de Fléac,

La dernière répartition des crédits de paiement s'établissait de la manière suivante :

PROJET	Autorisation de programme	CA 2008	CA 2009	Projet CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012
STEP FLEAC	19 000 000 €	76 631,31 €	609 376,54 €	261 762,87€	11 000 000 €	7 052 229,28 €

Pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

PROJET	Autorisation de programme	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	Crédits de paiement 2012
STEP FLEAC	19 000 000 €	76 631,31 €	609 376,54 €	261 762,87€	10 722 413,86 €	7 329 815,42 €

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

Je vous propose :

DE MODIFIER les crédits de paiement pour les exercices de 2011 et 2012 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 juin 2012

Affiché le :

13 juin 2012